

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00134

Numéro SIREN : 445 072 259

Nom ou dénomination : PALM PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2024 sous le numéro de dépôt 1517

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL PALM PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 594 Avenue Willy Brandt 59777 EURLILLE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 4 5 0 7 2 2 5 9 0 0 0 3 6		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31122022	N-1 31122021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA 3 750	3 750			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU 27 064	CV	27 064	17 751
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		1 000
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ 27 064	BK	27 064	18 751	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ 132 717	CA	132 717	132 717
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF 121 482	CG	121 482	109 110	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ 254 199	CK	254 199	241 827	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 285 014	IA	285 014	264 329	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL PALM PARTICIPATIONS				Néant ☐		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 750)			DA	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	7 842	7 842
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	37 768	71 737
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	53 861	87 830
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	9 091	
	Autres dettes			EA	222 061	176 498
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	231 152	176 498	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	285 014	264 329	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	231 152
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL PALM PARTICIPATIONS		Néant ☐ *				
		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	15	1 625
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	15
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	353	272
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC		
	Autres charges (12)			GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE		
					GF	353
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(338)	1 353
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	107 166	148 709
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	107 166	148 709
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	55 382	50 607
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	55 382	50 607
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	51 783	98 102
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	51 445	99 455

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL PALM PARTICIPATIONS		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	60
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	60
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(60)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	13 617
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	107 181
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	69 412
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	37 768
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	joindre en annexe) :		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC Immo financières		60	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a vertical line and a small horizontal tick at the bottom.

Annexes

Les comptes ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général ANC n° 2014-03 du 05-06-2014, notamment modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

FAITS CARACTERISTIQUE DE L'EXERCICE COMPTABLE

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine et une dégradation des perspectives économiques, notamment sur le second semestre, avec pour conséquences le développement d'un contexte inflationniste, l'augmentation des taux d'intérêt, la hausse du prix des matières premières et des difficultés d'approvisionnement. L'ensemble de ces éléments ont été pris en compte dans les jugements et estimations établis par la Direction pour l'élaboration des comptes clos au 31 décembre 2022. Cependant, le contexte économique demeurant incertain en 2023, il est difficile d'évaluer son impact sur les activités de la société et ses résultats, qui serait, en tout état de cause, sans conséquence sur la continuité d'exploitation.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

METHODE DE DEGAGEMENT DES RESULTATS

Les résultats n'apparaissent que lors de la livraison à l'acquéreur, de telle sorte que :

Jusqu'à la livraison :

- Les ventes sont constatées dans un compte de produits constatés d'avance,
- Les dépenses de publicités sont comptabilisées en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés,
- les éléments du prix de revient sont comptabilisés en stock. Ils intègrent les frais financier de l'opération et les frais de commercialisation imputables à un contrat donné.

Après la livraison :

Le compte de résultat fait apparaître les ventes des lots livrés dans l'exercice et le coût de revient des mêmes lots. Ce dernier est apprécié au prorata du CA des lots livrés par rapport au CA budget de l'opération.

STOCKS

Les stocks d'en cours de production de bien comprennent l'ensemble des charges affectable à l'opération, à l'exception des frais de publicité.

Les stocks sont susceptibles d'être dépréciés lorsque leur valeur comptable présente un écart négatif par rapport à leur valeur d'inventaire. Le résultat à terminaison est déterminé affaire par affaire, par différence entre le prix de revient prévisionnel et le prix de marché estimé, ou les ventes déjà réalisés.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances présentant un risque total ou partiel de non recouvrement font l'objet de dépréciation par voie de provision. Les provisions sont déterminées client par client, en prenant en compte notamment l'ancienneté de la créance, l'avancement des procédures et les garanties obtenues.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CONSOLIDATION

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale au sein de Nacarat dont le siège se situe au 594 Av Willy Brandt - 59777 Euralille.

FAITS POST CLOTURE SIGNIFICATIFS

Il n'y a pas de faits caractéristiques ayant une incidence sur les comptes.

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		87 830
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		87 830
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	71 738	
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		37 768
SOLDE		33 970
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		53 860

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés	132 717	132 717		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
TOTAL GENERAL	132 717	132 717		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 091	9 091		
Groupe et associés	108 313	108 313		
Autres dettes	113 749	113 749		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	231 153	231 153		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 109 532			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	75			100
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

PALM PARTICIPATIONS
Société à responsabilité limitée (à associé unique) au capital de 7.500 Euros
Siège Social : 594 Avenue Willy Brandt 59777 Euralille
RCS Lille Métropole 445 072 259

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 2 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 2 juin,
A 19 heures,
Au siège social,

La société **NACARAT**, société par action simplifiée au capital de 10.076.465 Euros dont le siège social est au 594 avenue Willy Brandt 59777 Euralille, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille sous le numéro 311 087 175, représentée par la société **TISSERIN IMMOBILIER**, elle-même représentée par Monsieur Ludovic **MONTAUDON**,

Ladite société, Associée Unique de la société **PALM PARTICIPATIONS**, société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros, divisé en 75 parts sociales de 100 Euros chacune, dont le siège social est au 594 avenue Willy Brandt 59777 Euralille, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille sous le numéro 445 072 259,

En présence de Monsieur Ludovic **MONTAUDON**, Gérant non-associé.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la Gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice qui se solde par un bénéfice de 37.768 Euros, en totalité à titre de distribution de dividendes à l'Associée unique, soit 503,573 Euros par part sociale.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et sera directement porté en compte courant.

Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois années précédentes ont été les suivants, par part sociale :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
31 décembre 2021	-	956,493 €
31 décembre 2020	-	4.000 €
31 décembre 2019	-	-

TROISIEME RESOLUTION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, déclare que ce rapport sera annexé au présent procès-verbal dans le registre des décisions.

L'Associée Unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article susvisé n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique

La société NACARAT
Représentée par la société TISSERIN IMMOBILIER
Elle-même représentée par M. Ludovic MONTAUDON

